



SUPERCAP

The Next Generation Slab®

Garantie de 10 ans du produit

Pour les applicateurs d'unité de malaxage mobile approuvée

APPLICATION	PRODUCTS
Sous-couche	LATICRETE® SUPERCAP® SC500 LATICRETE SUPERCAP SC500 avec sable Apprêt LATICRETE SUPERCAP Plus

GARANTIE LIMITÉE

Sous réserve des conditions et des limites établies ci-dessous, LATICRETE® SUPERCAP®, LLC. garantit que les produits fabriqués par LATICRETE SUPERCAP, LLC. sont exempts de défauts de fabrication et, dans des conditions normales d'utilisation, résisteront à la désagrégation et à la détérioration pendant une période de dix (10) ans à compter de la date d'achat s'ils sont posés conformément aux instructions écrites de LATICRETE SUPERCAP, LLC. et aux pratiques standard établies.

AVERTISSEMENT

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST OFFERTE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES BASÉES SUR DES ÉCHANTILLONS OU DES DÉCLARATIONS VERBALES, ACCORDÉE EN DEHORS DE CELLE STIPULÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXCLUES.

RECOURS EXCLUSIF

L'unique et exclusive réparation en cas de violation des termes de cette garantie limitée est le remplacement du produit LATICRETE SUPERCAP qui s'est avéré défectueux*. Advenant que le recours exclusif et unique n'atteigne pas son but essentiel, la responsabilité de LATICRETE SUPERCAP, LLC. se limite au remboursement du prix d'achat du produit.

EXCLUSIONS

LATICRETE SUPERCAP, LLC. n'est pas responsable de l'exécution de travaux de main d'œuvre non conformes aux instructions de LATICRETE SUPERCAP, LLC et aux directives standard de l'industrie. De même, les fissures causées par des mouvements structurels, des flexions excessives et d'autres défauts au niveau du substrat ne sont pas couvertes.

LATICRETE SUPERCAP, LLC. N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES ET INDIRECTS, ET NOTAMMENT DES PERTES DUES AUX DÉLAIS SUBIES PAR L'ACHETEUR OU PAR TOUTE AUTRE PARTIE.

*REMARQUE : L'efflorescence est un phénomène naturel qui se produit dans tous les mortiers de ciment et ne constitue pas un défaut.

NON-CESSION

La présente garantie limitée n'est ni transférable, ni cessible.

Pour soumettre une réclamation dans le cadre de cette garantie limitée, notifier LATICRETE SUPERCAP, LLC. par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE SUPERCAP, LLC. peut, aux termes de cette garantie limitée, exiger la soumission d'une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

Adresser la réclamation à :

LATICRETE SUPERCAP, LLC
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423, États-Unis
Attn : Technical Service Department

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour tous renseignements et besoins d'assistance technique, appeler les services techniques de LATICRETE SUPERCAP, LLC. :

Sans frais : + (1) 866 704-2247
Télécopieur : + (1) 203 393-1948
Courriel : techsupport@laticretesupercap.com

Tous les produits LATICRETE SUPERCAP sont vendus sous forme de concentré seulement et doivent être mélangés avec un granulat d'un des fournisseurs approuvés et spécifiés par LATICRETE SUPERCAP LLC. Le défaut de respecter cette consigne mène à l'annulation de toutes les garanties.

LATICRETE SUPERCAP, LLC
One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA - 1.866.704.2247 - +1.203.393.0010 - www.laticretesupercap.com
©2014 LATICRETE SUPERCAP, LLC. All trademarks shown are the intellectual properties of their respective owners.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION